

MANDATAIRE PATRONAL

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ
DES ENTREPRENEURS

MANDATAIRE PATRONAL

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ
DES ENTREPRENEURS

DÉFINITION

Il s'agit d'un contrat moral par lequel le MEDEF (mandant) donne à l'un de ses membres (le mandataire), la mission de le représenter au sein d'une instance.

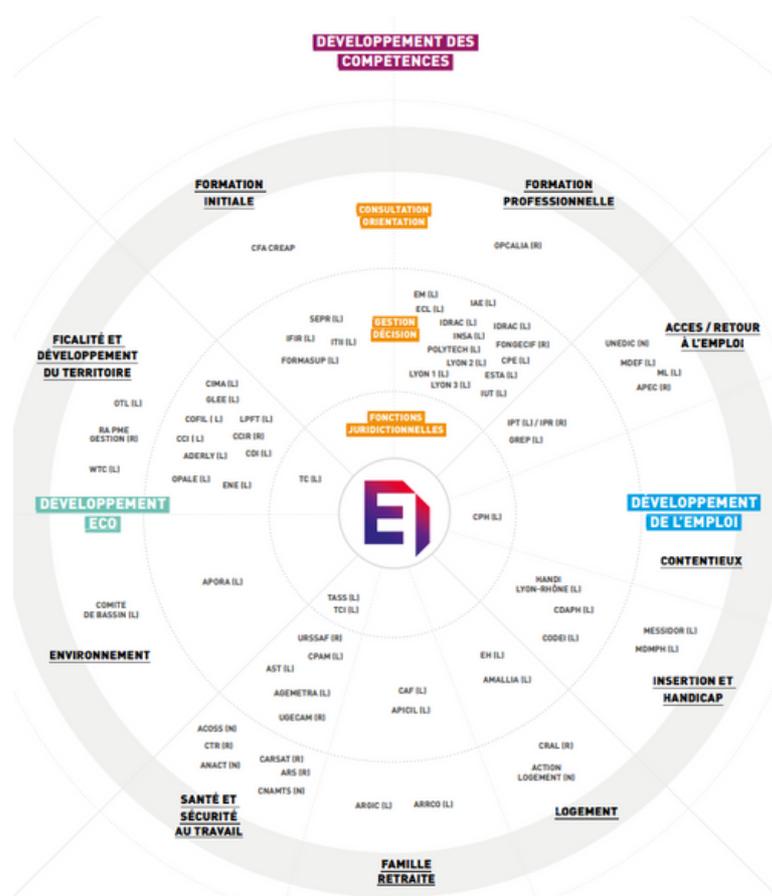
600 mandats dans le Rhône dans plus de 70 instances

On distingue entre :

- Mandats nationaux, régionaux ou locaux
- Mandats électifs et mandats de désignation

Grands domaines où s'exercent les mandats :

- Développement économique
- Développement social
- Développement de l'emploi
- Développement des compétences (formation)



ÊTRE MANDATAIRE, EN QUOI CELA CONSISTE ?

- Être mandataire, c'est d'abord un service que l'on rend à titre bénévole à la communauté des entrepreneurs.
- Le mandataire représente le MEDEF Lyon-Rhône dans l'instance où il siège : il contribue ainsi au rayonnement de l'esprit d'entreprise dans la société civile.
- Le mandataire défend les intérêts des entreprises au sein de l'instance où il a été désigné.

COMMENT DEVIENT-ON MANDATAIRE ?

LE PARCOURS DU MANDATAIRE :

- Client/adhérent/militant : pour être mandataire, il faut être adhérent.
- Mais cela ne suffit pas. Un mandat demande du temps, GPEC "mandats". On commence petit !

PROCESSUS DE DÉSIGNATION

- L'appel à candidatures : fiche mandat + CV.

La candidature ne signifie pas que l'on est retenu pour le mandat.

Manifestation de volonté qui déclenche l'entrée dans un processus de sélection.

- L'instruction des dossiers de candidature.
- Critères de sélection et scoring des candidats.
- Comité de sélection.
- La commission des mandats : statue souverainement.
- Désignation et lettre de mandat.

A noter : si ma candidature est écartée, ne pas le considérer comme un échec ou une sanction.

Ne pas négliger la possibilité de refaire acte de candidature pour ce mandat ou un autre.

DROITS ET DEVOIRS DU MANDATAIRE

SES DROITS :

- Assistance et appui de la part du MEDEF Lyon-Rhône : désignation d'un référent et mise en relation avec le chef de file MEDEF au sein de l'instance.
- Formation.
- Reconnaissance et considération.

SES DEVOIRS :

- Loyauté vis-à-vis du mandat (ne jamais oublier de qui l'on tient son mandat).
- Respect de la charte du mandataire.
- Respect des règles du jeu (nul n'est propriétaire de son mandat).



Mouvement des Entreprises de France
Lyon-Rhône
60, avenue Jean Mermoz
69384 Lyon Cedex 08
T. +33 (04) 78 77 07 01
F. +33 (04) 78 88 07 00

contact@medeflyonrhone.com
www.medeflyonrhone.fr